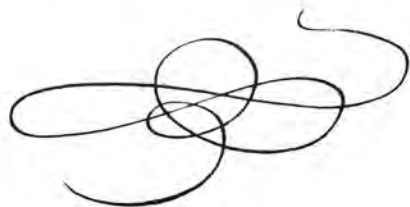



Registre des Procès-verbaux
du Conseil
de la Faculté des Lettres et Sciences.



Académie de Lausanne
Année, 1855 -

Procès-verbaux des Séances
du Conseil
de la Faculté des Lettres et Sciences



Séance du 13 novembre 1855.

Présents: Muniery, les professeurs, Dufour président, Rambaud
secrétaire, Wiener, Racour, Masler et Birkhoff.

Monsieur le Président communique une lettre de Monsieur le
Rector visitant le conseil de la faculté de lettres et sciences à enjoining
si quelques cours de la section des lettres ne doivent pas être rendus obli-
gatoires pour les étudiants réguliers de la section des sciences, et a présenté
sur ce sujet des propositions à l'académie.

Monsieur le professeur Wiener demande que l'on propose à
l'académie de rendre obligatoires pour les étudiants réguliers de la section
des sciences les cours de littérature française et de littérature allemande.
après discussion, la proposition de M. Wiener est adoptée.

2)

Séance du 26 novembre 1855.

Présents: Messieurs les professeurs Dufour président, Rambert
secrétaire, Hissaly, Rouler, Wiener, Gay, Biehoff, Duponoy, Raouy.

Messieurs le Président invite Messieurs les professeurs à soumettre
au conseil les sujets de concours qu'ils proposent pour l'année acadé-
mique 1855 - 1856.

Les sujets présentés par Mess Hissaly, Wiener, Aculas, Rambert,
Biehoff et Louis Dufour sont adoptés, toutefois M^r Hissaly se réserve la
faculté de faire de nouvelles propositions à l'Académie.

Les sujets de philosophie proposés par M^r Raouy sont égale-
ment adoptés, à part le premier, examen critique de l'école des Péri-
stésites, que Monsieur Raouy présentera à l'Académie sous une forme
plus précise.

Monsieur Gay demande qu'on lui laisse le temps de conférer
avec M^r Charles Dufour, avant de présenter des sujets de concours
pour les mathématiques. Monsieur Gay les présentera directement à
l'Académie.

Monsieur Duponoy n'ayant pas pu préparer les sujets de
concours pour l'histoire les présentera aussi directement à l'Académie.

Messieurs les professeurs Louis Dufour demande que l'on
maintienne au concours les sujets de botanique de l'année précédente.
Adopté.

Monsieur Louis Dufour propose encore que le conseil invite
Messieurs les professeurs de la section des sciences à préparer des sujets
de zoologie, et de géologie et à les présenter directement à l'Académie.
Adopté.

Monsieur le président rappelle que l'Académie attend un rapport du Conseil de la Faculté de Lettres et Sciences sur la question des examens qu'auront à subir à la fin de l'année académique les étudiants de la section des sciences, et sur celle des grades académiques — Monsieur Rambert propose que le conseil nomme une commission de 3 membres chargée d'étudier ces 2 questions et de lui présenter un rapport — Adopté.
 La commission est composée de Messrs les professeurs L. Defour, Wiener et Gay.

Séance du 10 mars 1856.

Présents : Messieurs les professeurs L. Defour président, Rambert secrétaire, Hiseley, Gay, Bischoff, Wiener, Dupouey.

Les procès-verbaux des deux séances précédentes sont lus et adoptés.

Monsieur le Président au nom de la commission nommée dans la séance du 26 novembre 1855 pour étudier la question des grades et celle des examens de la section des sciences, propose que la commission soit dispensée de présenter son rapport, attendu que le Conseil de l'Instruction publique s'occupe d'un projet de règlement sur ces deux questions, et que ce projet doit être prochainement soumis à l'Académie.

Après discussion la proposition de Monsieur le président est adoptée.

4)
Séance du 4 juin 1856.

Présents : Messieurs les professeurs, Dufour président, Rambart
secrétaire, Hissoly, Heules, Raouy, Duponoy, Bischoff, Gay, Wiéner.

Messieurs les professeurs indiquant le nombre de jours nécessaires pour
les examens qu'ils sont chargés de diriger. Toutes leurs demandes sont
adoptées sans discussion.

Séance du 9 juin 1856.

Présents : Messieurs les professeurs, Dufour président, Raouy, Bischoff, Heules,
Wiéner, Duponoy.

Monsieur Rambart secrétaire ne pouvant se rendre à la séance
annonce qu'il lira dans une prochaine réunion du Conseil les procès-ver-
baux des deux séances précédentes.

Messieurs les professeurs communiquent le programme de cours
qu'ils se proposent de donner pendant l'année académique 1856-1857.
Chacun de ces programmes est adopté sans discussion, sauf celui de
M. le professeur Raouy, pour lequel le conseil demande un changement
relatif au nombre de leçons dans chaque volée.

Monsieur Raouy propose qu'on demande au conseil de l'Université
publique, si il soit donné à l'Académie des cours de sciences naturelles,
et spécialement de zoologie — Le conseil décide de s'en occuper

le vœu, mais d'une manière générale.

Monsieur le professeur Necker propose au conseil de donner en sous facultatif
sur la mythologie des peuples de race germanique - adopté.

Séance du 2 octobre 1856

Présents : Messieurs le professeur Dufour président, Marguet,
Wiener, Duperron, Bischoff, Hirschy, Gay, Rasau.

Monsieur Raudert secrétaire excusé son absence par lettre. Les procès-
verbaux des 3 séances précédentes seront lus dans la prochaine réunion du
conseil.

Le conseil s'occupe de l'arrangement du tableau des leçons pour
l'année académique 1856-1857.

Le conseil prie Monsieur le Président d'écrire à Monsieur le
Rector de l'Académie pour lui rappeler la fixation des examens d'admission
pour la 2^{de} volée de la section des Sciences.

Le conseil nomme ensuite 3 commissions pour l'inspection des
cabinets de chimie d'astronomie et de physique. La 1^{re} est composée
de Messieurs Marguet et Dufour; la 2^{de} de Messieurs Wiener et Necker;
la 3^{me} de Messieurs Gay et Bischoff

6
Séance du 22 octobre 1856.

Présents : Messieurs les professeurs, Dufour, président, Rambert
secrétaire, Hiseley, Bischoff, Renavier, Duparrot, Maquet, Houllas, Haüy et
Gay.

Les procès-verbaux des quatre séances précédentes sont lus et
adoptés.

Monsieur le président annonce que, conformément aux décisions du
conseil, il a écrit à Monsieur le Recteur pour lui rappeler la fixation
des épreuves d'admission dans la seconde volée de la section des Sciences.

Le conseil s'occupe ensuite de fixer les heures des leçons de zoologie
par M^r le professeur Renavier. Elles sont fixées au ^{Mardi, à 10 heures} ~~Vendredi~~ et au jeudi
à 2 heures.

Le conseil procède au renouvellement des membres du bureau.
Monsieur Rambert est nommé président; Monsieur Renavier secrétaire.

Monsieur le président annonce que le registre contenant les
procès-verbaux des séances du conseil de la faculté des Lettres et Sciences
jusqu'en 13 novembre 1855 inclusivement, est perdu. Le conseil
décide que M^r le Recteur en sera informé, et charge M^r Rambert
secrétaire de l'acquisition d'un nouveau registre.

Séance du 10 Décembre 1856.

7

Présents M. les prof. Humbert prof., Pöschel,
Rufour, Duperron, Bischoff, Raouet et Rouvier Secré.

M. le prof. annonce l'état des présent. Registres des
procès verbaux, sur le quel en qualité d'anciens
secrétaires il a copié les précédents Proc. Verb.

Les Proc. Verb. de la séance du 26 Oct est lu et
adopté.

Le Conseil s'occupe des présent. à présenter sur
la demande des étudiants de la 1^{re} et de
autres, d'être dispensés des cours de Zoologie.

M. Rouvier dont on avait accordé un présent.
favorable, la grande majorité du Conseil s'y
oppose.

On s'occupe en suite des Sujets de concours
à présenter à l'Académie pour l'année 1857.

Après des légères modifications les Sujets sont
renvoyés à leurs auteurs pour être redigés et
présentés directement à l'Académie.

On s'occupe en suite des compositions
mais sans prendre aucune décision.

Séance du 7 Mars 1857.

Présents M. les prof. Humbert prof., Duperron,
Rufour, Miéson, Marguet, Pöschel, Bischoff, Raouet,
et Rouvier Secrétaire.

Procès-Verbal de la séance du 10 Dec 56 lu et
adopté.

Discussion sur la demande de M. Mallouin d'être
mis en bénéfice des travaux de lui par lui-même.

être reçu élèves régulières dans la faculté de Droit.
Ces demandes ont été renvoyées par l'Académie à
la faculté des Lettres et Sciences pour procéder,
On regrette généralement la rigueur du règlement
qui exclut ^{de fait} les jeunes gens qui auraient fait une
partie de leurs études dans une autre établissement,
mais l'art. 108 se prononce trop clairement
en sens inverse de la demande de M. Vallotton
pour laisser aucune incertitude. Une proposition
défavorable est en conséquence voté à la ~~majorité~~
unanimité.

M. Dufour propose à cette occasion que le
Conseil de fac. demande à l'Académie de solliciter
une modification dans cette partie du
règlement, dans le sens des plus de largeur.

M. Mierx désire que l'Académie s'en occupe
d'abord elle-même, par le moyen d'une commis-
sion et charge ensuite le Cons. de l'Instruc-
tion de transmettre les ^{modifications} propositions au Cons.
d'Etat.

L'arrangement et la proposition elle-même
sont adoptés à une forte majorité.

Le Cons. s'occupe ensuite de la confection
du tableau des leçons par le semestre d'été.
Personne ne demandant des modifications,
les leçons du matin sont simplement avancées
d'une heure, et celles de l'après midi restent

Séance des 1^{er} Avril 1857.

Présents M. le prof. Maunier, prof. Maunier, Buisson,
Médier, Allarguet, Bédier, Dupont,
et Renouvier Secrétaire.

Lettre de M. le prof. Maunier concernant la conduite
indisciplinée à son égard de M. Alfred Dupont
étudiant de première des Lettres.

Lettre de M. Dupont s'excusant auprès de l'Académie,
et révoquant sur la légitimité les fautes que lui a fait
M. Maunier. L'Académie a lu la lettre et le témoignage de
son docteur de la manière la plus favorable.

Après la discussion un docteur que M. Dupont
avait censuré ^(particulièrement) par son thèse de la faculté au
nom de celle-ci. Il sera fortement engagé à faire
des excuses à M. Maunier, mais ces excuses ne
lui seront point imposées.

M. le prof. Maunier ^{proposera} ~~proposera~~ s'il n'y aurait pas lieu
à ce que l'Académie fit une demande pour que les
professeurs reçoivent gratis une copie de leur thèse
= copie de la bibliothèque cantonale.

M. Médier, comme prof. n'est pas admis à la
demande, à cause de son peu de chance d'être accepté
et comme membre de la Commission des Lettres
il ne pourrait présenter une proposition favorable.

Aucune proposition n'ayant été faite, la discussion
n'est de suite l'ancienne résolution.

M. le prof. Bédier se plaint de ces indisciplinés
graves commis à son égard, ^{dans l'opinion de la chaire} et demande qu'on
prenne pour objet de les punir.
Il est appuyé par M. Renouvier et Médier.

M. Médier propose que le Conseil demande
à l'Académie de faire réunir tous les étudiants à la

Le requête y aura quelques notes de son ouvrage
à l'implémentation du nouveau bâtiment, et
lui donnera les plans proposés, afin que les
les professeurs plus particulièrement intéressés à
ce changement puissent faire leurs observations.

— Lettre de M. Renouvier concernant des faits d'in-
discipline qui l'ont obligé pour la 2^e fois à
quitter le lieu.

La Faculté examine sur la nécessité de rétablir
la discipline dans l'Académie, d'accuser les moyens
à employer pour y parvenir, et décide sur
ce qui paraît le plus convenable.
Le Sénat dans cette occurrence, attend les
rapports des docteurs et les interroge, et
déclare avoir donné les congrats au sujet
de la discipline et de la justice qui
a été faite, et avertit que la Faculté se tiendra
au courant des progrès réalisés par les
docteurs.

La Faculté décide d'attendre le résultat de
ces mesures.

Séance du 29 Mai 1857.

Présents : M. les prof. Humbert, Prost, Lévêque,
Müser, Ramuz, Jay, Marguet, et Bischoff, Dapert,
et Renouvier. Secrétaire.

Le procès verbal de la précédente séance
est lu et adopté.

Le Président annonce qu'il a reçu communica-
tion d'un rapport du Sénat des étudiants et
de M. le Directeur, ne faisant aucunement mention

Des mesures prises par le Sénat à l'occa-
-sion des derniers Votés des Dact. les legs
de M^{re} le prof. Renouvier. En conséquence
M^{re} le Président a écrit à M^{re} le Recteur pour
le prier de demander un nouveau rapport
au Sénat

- On passe à l'établissement du programme
des cours pour 1858. Les programmes pré-
-sentés par M^{re} les prof. Hübly, Wiener, Ram-
-bert, Raouf, Jay, Attaguet, Bischoff, Duperron,
et Dufour sont adoptés sans modifications.

- M^{re} Renouvier nommé pour une année de
- l'enseignement ne paraît pas avoir à proposer
de programme. Il est le fait que sur les déman-
-des de la faculté, et en vue de compléter le
programme général présenté à l'Académie

- Après discussion la faculté décide de proposer
- que le cours de géologie générale qui
~~constitue les deux années~~ indiqué par M^{re} Renouvier
soit rendu obligatoire pour les 5 volés.

- Sur la proposition de M^{re} Hübly la
- faculté décide de demander au Conseil de
faire donner par M^{re} Trayou un cours d'an-
-atomie Suisse

Séance du 3 Juillet 1857.

Présents M^{re} les prof. Rambert, pres^{re} Hübly, Jay,
Bischoff, Raouf, Wiener, Keller, Duperron, Attaguet,
Dulou et Renouvier absent.

La faculté se déclare compétente pour prendre
connaissance des réponses du Sénat des étudiants

traitant des mesures prises par lui à l'occasion de
plénaires de M^{rs} les prof. Stollér et Renouvier.

L'assemblée témoigne de son plaisir de ce que cette
affaire ait été conduite avec tant de bon sens par le
Conseil en particulier, et blâme le style ^{puerile} de ses
réponses, et de ces réponses et décide d'insister sur la
gravité de cette affaire, de la renvoyer à l'Académie, et
d'inviter le Recteur à la convaincre au plutôt pour
cet objet.

Les membres de la faculté s'occupent en outre de
la confection des tableaux des leçons pour le semestre
prochain.

Session 1857-1858

Séance du 22 Juillet 1857

Mr le prof. Hirsch, président par intérim
pour présents, avec le prof.

Le conseil de faculté, ayant à examiner les
demandes de bourses des étudiants Franz et Roulet,
Charles Raymond et Eugène Devost, approuve
celles des deux derniers et écarte celle de
M^r Roulet.

Séance du 26 Juillet 1857

Le conseil de faculté nommé pour présider
pour l'année académique 1857-1858, avec
le prof. Michoff en secrétaire par députation.

Année académique

1857-1858.

Monsieur le prof. Bischoff, président,
M. le prof. Duperron, secrétaire.

Séance du 6 Octobre 1857.

Sont présents : MM. le prof. Bischoff, vice,
Hisely, Raven, Duperron, Rambert, Marquis
et Duperron, secrétaire.

Le conseil ^{de la Fac. des lettres et des sciences} s'est réuni pour délibérer
sur une proposition de conseil de l'Instruction
publique, tendant à faire donner dans
l'année académique 1857-1858 un cours
de zoologie, au lieu du cours de botanique
demandé par l'Académie ; le conseil de
la faculté des lettres et des sciences, tous
en entrant dans les vues du conseil de
l'Instruction publique, désirerait maintenant
au programme le cours de botanique. Il
préconiserait donc dans ce sens qu'il
fut donné un cours de zoologie, à trois
heures par semaine, avec deux volées
inférieures de la section des lettres, et avec
deux volées de la section des sciences ;
plus, un cours de botanique à deux heures
par semaine avec deux volées supérieures
de la section des lettres et avec deux
volées de la section des sciences.

Sur la proposition de M. le prof. Dufour,
le conseil de la faculté charge son président
~~d'adresser au conseil de l'Université supérieure~~
de prier M. le Recteur d'insister auprès
de l'autorité supérieure pour obtenir le
plus tôt possible de nouveaux auditeurs
et l'augmentation du nombre des cours,
sans ces auditeurs toujours plus indispen-
sables.

Le président du conseil de faculté
est chargé en outre de prier M. le Recteur
de bien vouloir faire exécuter l'époque
des examens pour l'admission dans la
faculté des sciences.

Séance du 15 Décembre 1857

Sont présents : MM. les prof. Biehoff,
président, Kaven, Wiesner, Marguet,
Chavannes, Jay, Dufour, et Deperson,
secrétaire.

Le conseil est convoqué pour s'occu-
per des demandes de MM. Jay, Vallotton
et L. Guen. — M. Jay, Vallotton,
externe de la faculté de droit, désire
être admis ~~en~~ qualité d'élève
régulier. Il a suivi comme externe les
cours des trois années de la faculté
des lettres et sciences, et fait des examens

sur une partie de ces œuvres. Mais
l'état de sa santé l'a obligé à plusieurs
reprises d'interrompre soit ses études
soit ses ~~examens~~, Mr Vallotton demanda
l'autorisation de fuir en juillet 1858
~~les examens~~ dans les trois rolets des
lettres les examens qu'il n'a pas encore
subis. Le conseil décide de trans-
mettre à l'Académie la demande de
Mr Vallotton avec un préavis, favorable.

Le conseil est ensuite appelé
à examiner un certificat transmis
par Mr Guen et ce rapportant aux
connaissances de langue allemande suivies
par ce dernier au ~~collège~~ collège de
Genève. ~~Le conseil~~ Mr Guen
devrait à l'aide de ce certificat
être admis dans la Faculté de Théologie
sans subir l'examen d'allemand si
le conseil accorde la demande.

Séance du 27 Décembre 1857.

Sont présents: Messrs les prof. Bischoff, Gysin,
Hirschy, Gay, Dufour, Ranibert, et Dupuis,
Secrétaire.

Le conseil est convoqué pour s'occuper
des objets de l'ordre pour l'année 1858.

Les sujets de littérature latine, de
littérature grecque, de littérature française,
de philosophie, d'histoire, de mathéma-
tiques, de physique, de chimie, de botani-
que, de géologie et de minéralogie sont
admis. Les sujets de littérature alle-
mande, de zoologie et de météorologie
en sont exclus.

Le conseil est ensuite appelé à
~~délibérer~~ sur une lettre du conseil de l'Université
publique de rapportant à l'observation de
cette norme, d'annoncer de cette lettre
est renvoyé à une commission composée
de MM. Dupuis, Marquet et Guy.

Séance du

Sont présents, MM. les prof. Bischof, président,
Hivoly, Repler, Marquet, Dupuis, Chauvigny et
Dupuis, absent.

Le conseil de faculté ^{des lettres et sciences} est appelé à
donner un avis sur une demande de M. de Troy,
demandant à être admis comme étudiant dans la
faculté de droit. M. de Troy présente un certificat
d'études, attestant qu'il a fait les examens de
la troisième volée de la faculté des lettres et sciences.
Le conseil décide en ce sens que M. de Troy devra
faire tous les examens de la 1^{re} et de la 2^e volée,
excepté ceux de chimie et de zoologie, que M. de Troy
a faits dans la 3^e volée.

Séance du 18 Mai 1858.

Sont présents MM les prof. Bercheff, prieur,
Hirshy, Wrenner, Gay, Marguer, Dupouy à Rome.

Présentation à admission de ~~quelques~~ ~~quelques~~
des cours pour l'année académique 1858-1859.
(littérature latine, littérature grecque, mathéma-
tiques, astronomie, philosophie, histoire, physique
et chimie). Le conseil a adopté la proposition de
M. Dupouy de demander un cours de botanique.

~~1858 - 1859~~

~~Séance du 27 Octobre 1858.~~

~~Prisents: MM. les prof. Chauvannes, ensei-
Hirshy, Nestler, Baven, Wrenner, Marguer
à Dupouy~~

Séance du 5 Juillet 1858

Prisents: MM. Bercheff, prieur. Hirshy, Wrenner,
Marguer, Dupouy, Baven, Nambert.

M. Hornung, prof. se doit assister à la séance

Lettre du Rectorat demandant provisoirement le cours
de Faculté sur une proposition de M. Hornung
tendant à ce qu'un cours de philosophie se doit
soit obligatoire pour la première année des lettres
et sciences - le conseil de vote de donner

un procès favorable avec une somme
de finitice, mais à titre d'essai, pour un
an.

Séance de 26 Juillet 1854.

Présents; MM. Reichhoff, Wien, Dufour,
Dupuis.

Lettre de MM. De Guesay demandant à
être admis, l'un dans la faculté de Droit, l'autre
dans la faculté de Théologie, sans subir
l'examen; ils présentent des certificats de MM.

Le conseil décide;

1^o Les études de MM. De Guesay ne
sont pas suffisantes.

2^o Ils devront faire des examens sur 5
branches suivantes: astronomie, Géométrie,
Histoire de la littérature française aux XVII^e
et XVIII^e siècles, Philologie grecque et histoire
de la philosophie moderne, Histoire de la
littérature espagnole de la littérature romaine
— MM. Victor De Guesay devra en outre
faire un examen de langue hébraïque.

une licence offre de donner un cours
facultatif de grec dans le nouveau testament.

Séance de 31 Juillet

Prés. MM. Reichhoff, Chassagnon, Gay, Dufour,
Membre — Le conseil procède au renouvellement
du bureau. M. Chassagnon est nommé président et
M. Dufour secrétaire.

1858 à 1859.

Séance du 27 octobre 1858.

Présents, MM. Chavannes, président, Hicely,
Nesle, Raouin, Wiener, Marguer et
Duperron.

M. Duperron a été nommé par acceptation
la réélection comme secrétaire, M. Duperron
est élu à sa place à l'unanimité.

Lettre de M. Auguste Prévost de Rolle, qui
demande à être admis comme étudiant dans
la faculté de théologie. Il présente des certificats
d'études.

Le conseil propose favorablement,
mais il exige des examens pour le mentium
de latin, de philosophie, de grec, d'histoire
et d'astronomie.

Séance du 14 Juin 1859

Présents MM. Bischoff, Raouin, Wiener,
Schrotzky, Duperron, Raubert, Duperron,
Chavannes, Honning.

M. Chavannes, président n'étant pas
présent au commencement de la séance, M.
Bischoff le remplace à la présidence
présentation des programmes des cours
par l'auteur scholaire 59-60.

Le programme pour la Littérature Latine, grecque, française; la Philosophie, l'Histoire, la Chimie, la Zoologie, la Physique sont présents et par les professeurs enseignés et adaptés.

Les programmes de Littérature Latine et de Mathématiques sont présents au nom des professeurs, adaptés et adaptés.

Le programme de Littérature Allemande n'est pas rédigé. M. le prof. Messler est toujours absent pour cause de maladie.

- Le Comité décide de proposer à l'Académie:
- 1^o. Au cours de Pöchlitz et Palatin Pöchlitz à 2 heures par semaine pour la 1^{re} et 2^e années des lettres et pour la 2^e année des Sciences.
 - 2^o. Au cours de Botanique pour la 3^e année des lettres et la 1^{re} année des Sciences à 2 heures par semaine.

Le Comité ne prend aucune décision relativement au cours de Philologie du Droit de la 1^{re} année des lettres. Cette question sera soumise à l'Académie.

La séance est levée à 5 heures.

Séance du 24 Mars 1859

Président Du Chavanay
Présents. M^{rs} ~~Hornung~~, Raoux, Wiener, Rauberh,
Dupour.

Lettre de M. le Rector communiqueant une
demande de M. Alfred Dupour étudiant à Strasbourg
admis comme étudiant au droit. M. Dupour
présente un diplôme de Bachelier et lettres de
l'Académie de France & un certificat d'études
de ce même établissement. — Le conseil examinant
les titres de M. Dupour décide de lui demander
un examen de Chimie.

————— Histoire de la littérature française aux
17^{es} & 18^{es} siècles

————— Histoire de la litt. grecque & de la litt.
romaine.

————— de philologie morale

————— d'Allemagne correspondant à celui de la
1^{re} volé de l'Académie de Landau.

Le conseil procède au renouvellement du bureau
en vertu du règlement. — Sont nommés :

M^r le prof. Duperré président.

M^r — Raoux secrétaire.

Des commissions pour inspecter les cabinets
& collections sont constitués comme suit :

M. Wiener & Braubert pour le cabinet de
Physique et l'astronomie.

M. Desfontaines & Chauveau pour le cabinet
de Chimie.

La séance est levée à 5 heures

Séance du 7 décembre 1859.

Présidence de M^r Duperré :

Présents MM : Marquet, Desfontaines, Hornung,
Desvignes, Wiener et Braubert.

Le procès verbal de la précédente séance est
lu et adopté.

Ordre du jour : programme des concours pour
1860. MM les professeurs présents lisent les sujets
proposés pour ce concours, et en remettent une copie à
M^r le Président du Conseil, qui est chargé de
réclamer auprès des autres professeurs les listes
supplémentaires, et de transmettre le programme
complet au Directeur de l'Académie.

Séance du 14 mars 1860.

Présidence de M^r Duperré.

présent MM: Dischoff, Dufour, Renvier,
Nesles et Hornung.

ordre du jour: tableau des leçons pour le
semestre d'été.

Toutes les leçons sont avancées d'une heure,
pour ce qui concerne la matinée.

Quelques modifications sont introduites
dans la répartition des leçons.

Séance du 30 mai 1860.

Présidence de M^r Duperré;

Présent MM: Marquet, Hornung, Nesles,
Wiener, Dambert, Dufour, Renvier et
Daux.

Le procès verbal de la précédente séance est
lu et approuvé.

Le conseil est informé par M^r Daux: 1^o que
le 13 mai ^(le 13 mai) la 1^{re} ^(de la faculté) volée des lettres et saines
ne s'étant point rendues à salon, à l'exception
de M^r Vieilleumier, cette leçon n'a pas été donnée;
2^o que le 16 mai, tous les étudiants étant sortis
de l'auditoire, au commencement de la leçon, à

propos d'une observation relative à l'absence
du 14 mai, cette seconde leçon n'a pu avoir lieu;
Le Conseil décide de renvoyer la question à
l'Académie, en préavisant dans le sens d'une
censure adressée par le Recteur, aux étudiants ^{délats & p. volés}
qui sont sortis de l'auditoire, au commencement de
la leçon du 16 mai.

M^r Marguet informe le Conseil, par
lettre du 29 mai, que l'étudiant Edouard Kohler
s'est rendu coupable, à son égard, d'un acte d'indisci-
pline qui l'a obligé de suspendre sa leçon du
mai. Le règlement ne donnant pas à la
faculté des lettres et sciences une compétence suffisante
pour le cas en question, on décide le renvoi à
l'Académie, avec un préavis portant un mois
de suspension pour l'étudiant Kohler.

—
Séance du 6 juin 1860.

Présidence de M^r Duperré.
Présents MM. Dufour, Nestler, Wiener, Hornung
Renevier et Navon.

ordre du jour: programmes des cours de
la faculté des lettres et des sciences pour 1860-61.
MM. les Professeurs Nestler, Wiener, Rambert,
Navon, Dufour, Renevier, Hornung & Duperré.

remettent leurs programmes, qui sont adoptés. M^{rs}
le Professeurs absents seront pris de la adresse au
plutôt à M^r le Recteur.

Sur la proposition de M^r Dufour, le Conseil
decide de demander à l'Académie qu'un cours de
Botanique soit donné l'année prochaine, à la
2^e volée des lettres et à la 2^e division de la
Faculté des sciences.

M^r Hornung propose de dispenser une
heure de leçon au cours de philologie du droit
obligatoire pour la 1^e volée de la Faculté des
lettres et des sciences. Cette proposition est renvoyée
à l'Académie.

Session du 2 juillet 1860.

Présidence de M^r Dufour.

Présents M^{rs}: Maigret, Nesler, Dufour, Bischoff,
Wiener, Renner et Brauer.

M^r Louis Derder demande d'être admis à titre
d'étudiant régulier dans la Faculté de théologie, sans
subir des examens de volée, et sur la simple production
des certificats obtenus au gymnase de Dale et à
l'université de Heidelberg. Le Conseil renvoie sa
demande à l'Académie en l'accompagnant d'un
avis favorable.

Le tableau des heures des leçons pour le
prochain semestre d'hiver est maintenu tel qu'il
était l'année précédente, à l'exception d'une leçon

de géologie du vendredi à 3 heures qui est
transportée au jeudi à 11 heures. M^r Nesler
demande aussi divers changements au sujet de
quels il est prêt de s'entendre avec ceux de ses collègues
qui sa réclamation intéressent.

Séance du 6 octobre 1860.

Présents M^m Duperré, Président, Dufour,
Bischoff, Wiener et Raouy.

M^r Dory althomme de Coppet demande
à entrer dans la faculté de Droit de l'Académie de
Lamaune, à titre d'élève régulier. Il produit des
certificats attestant qu'il a suivi tous les cours du
gymnase de Genève, qu'il a suivi pendant trois
semestres les cours de la faculté de Droit de
Heidelberg et pendant une année ceux de la faculté
de Droit de Paris, et qu'il a été admis dans la
faculté de Droit de Genève.

Le Conseil décide de lui demander de
subir des examens d'astronomie, de physique générale,
de chimie inorganique, de zoologie, de psychologie
et d'histoire de la philosophie.

Séance du 22 octobre.

Le Conseil procède au renouvellement
du Bureau pour l'année 1860 à 1861. M^r
Wiener est nommé président et M^r Bischoff,
secrétaire. M^m Bischoff et Wiener sont chargés
d'inspecter les cabinets de physique et d'astronomie; M^m
Duperré et Raouy, celui de chimie.

Séance du 6 Novembre

Présidence de M^r Wiener. Présents: MM
Hermann, Moschuff, Sufou, Duperron, Merel, Messier et
Béranger.

M^r le Président invite Messieurs les professeurs
qui ont à indiquer les auteurs sur lesquels
les étudiants seront examinés dans les prochains
examens pour le baccalauréat, à faire
un choix dans les sujets indiqués par le
programme.

L'ordre du jour appelle l'examen de
la question posée à la Faculté par
l'Académie à savoir si les Diplômes de
bachelier es-lettres et es-sciences
accordés par l'Académie de Genève sont
équivalents aux diplômes que confère
l'Académie de Lausanne. La Faculté estime
que les programmes des deux établissements
sont analogues, sauf pour ce qui concerne
la langue allemande. Il sera donc
répondu à l'Académie que moyennant
un examen complémentaire sur la langue
allemande le grade de bachelier
conféré par l'Académie de Genève

pourrait être considérée comme équivalente
au nôtre et donner les mêmes droits.

Une discussion s'engage au sujet de l'interpré-
tation de l'article 27 du règlement pour le
baccalauréat. ~~Cet~~ ~~article~~ ~~semblerait~~
~~résulter~~ ^{pour} ~~quel~~ porteur du diplôme de bachelier
es-lettres l'admission dans les Facultés
spéciales de théologie ou de droit. La
Faculté pense que le sens de l'article
devrait être fixé d'une manière précise.
Elle décide de proposer à l'Académie
de demander au Conseil de l'Instruction
Publique que le diplôme de bachelier
es-lettres accorde au porteur l'admission
dans les Facultés spéciales.

Monsieur le Président invite la Faculté
à fixer le programme de la licence. Le
travail est remis à des commissions dont
chacune sera chargée d'une branche spéciale
et composée des professeurs intéressés.

La séance est levée à 5 heures et un
quart.

Séance du 12 Décembre -

M. Wiener président. Présents: Mlle.
Dufour, Duprez, Marguet, Morel, Naoum
et Béranger.

M. Le Président communique au Conseil
une lettre de M. le professeur **Wesler** qui
dénonce un acte d'indiscipline commis
dans la leçon par un certain nombre d'étudiants
de la 3^e volée de lettres. Le désordre
ayant été tel qu'il n'a pas pu donner
la leçon jusqu'au bout; il demande que
des mesures soient prises pour qu'il ne
soit plus empêché de s'occuper de donner
ses leçons. Il désigne quelques étudiants
comme ayant été particulièrement les
auteurs du trouble.

Il est immédiatement procédé à une
enquête dans laquelle on entend
Mlle. Kohler, Delarage, J. Guisan et

Duvoir. Les données n'étant pas suffisantes, le Conseil décide que l'enquête sera continuée par M^r le Président accompagné du secrétaire. A la suite de cette enquête un rapport sera adressé à l'Académie pour lui dénoncer les faits.

M^{rs} Roland et Chapuis cités devant le Conseil pour avoir fait du bruit dans le bâtiment et troublé les leçons qui se donnaient dans les auditoriums voisins sont interrogés et avouent les faits mis à leur charge.

Séance du 2^e Mars 1861.

M^{rs} Messrs présents: M^{rs} Gay, Duponnois, Maronj.
Messrs, M^{rs} Duport, Allouet, Deschiff, Blanchard et Branger.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la composition des programmes pour la licence, conformément à l'art 5 du règlement. Une discussion générale s'engage sur le mode de procéder. La Faculté décide de charger trois commissions de présenter des projets de programme pour la licence en lettres, la licence en sciences physiques ^{à l'exception des sciences mathématiques} et de licence en sciences mathématiques. Ces projets seront soumis à la Faculté. Sur la proposition de M^{rs} le professeur Gay, les commissions devront

tracer les limites de la science sur laquelle les aspirants devront répondre, sans cependant entrer dans des détails trop circonstanciés.

Les programmes des cours pour l'année académique 1861 à 1862 sont lus et approuvés.

Séance du 15 Mai 1861

M. Wiener, président: Présents: M. Dufour, Planchon, Marguet, Nessler, Penevier, Marguet, Morel, Raoux, Béranget.

L'ordre du jour appelle les rapports des commissions chargées de présenter des projets de programme pour la licence.

M. le professeur Marguet fait la lecture du programme pour la licence ^{en} sciences mathématiques. Il est adopté sans discussion.

M. le professeur Wiener fait la lecture du programme pour la licence en lettres.

Le programme est modifié dans ce sens: L'examen sur les auteurs sera divisé en deux parties. L'aspirant sera interrogé d'abord sur ^{un} des auteurs indiqués dans sa liste; puis il tirera au sort un texte quelconque indiqué dans les listes du programme.

Les programmes pour les licences en sciences physiques

naturelles. ne sont pas encore prêts. Toutefois M^l. Dufour - Planchon font la lecture de leurs projets pour les sciences qui les concernent. Les projets sont adoptés sans discussion.

Séance du 6 Novembre 1861.

M^l. Dufour président.

Présents: M^l. Wiener, Duperré, Gay, Chavannes, Roux Nessler, Chavannes, Planchon, Rencvier, Béranger, Morel.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé

Le conseil procède, en vertu du règlement, au renouvellement de son bureau. - Sont nommés:

Président: M^l. le professeur Dufour

Secrétaire: M^l. Morel.

Ordre du jour: 1) Programme des concours pour 1862. Messieurs les professeurs présents lisent les sujets proposés pour ces concours et en remettent une copie à M^l. le président, qui les fera parvenir à M^l. le Recteur et l'Académie. Une discussion s'étant élevée sur le point de savoir si l'on devait indiquer pour chaque sujet de concours ~~la~~ la manière dont il doit être traité (par écrit ou oralement) ou bien s'il fallait se contenter d'une indication sommaire, à la fin du programme, ~~le~~ le conseil décide que cette question concernant l'Académie tout entière il n'y a pas lieu de prolonger la discussion.

2) Liste des auteurs pour les examens de Bacheliers en Lettres en 1862. ~~Messieurs les professeurs Wiener~~ ^{Messieurs les professeurs Wiener} présentent ~~les~~ listes, rédigées par les professeurs respectifs, mais en ajoutant qu'aucun des auteurs qui y figurent n'ont fait l'objet d'un cours à l'Académie pendant ces derniers années. ~~Par conséquent~~ cette observation souligne

une discussion; le règlement ne contenant aucune restriction relative aux auteurs qui sont lus à l'Académie, plusieurs membres du conseil pensent qu'il faut l'interpréter dans le sens le plus favorable aux étudiants réguliers et à la cotation. Les listes sont renvoyées aux leurs auteurs pour les modifier dans le sens indiqué, c'est-à-dire qu'elles doivent contenir plusieurs ouvrages lus dans les deux premières années de la section des lettres, et dans les deux dernières années.

3) Sont désignés pour l'inspection des laboratoires de physique & d'astronomie M. M. Depierre et Prichoff; pour l'inspection du laboratoire de chimie M. M. Gay et Wiener.

Séance du 21 Nov. 1861.

Présents: Messieurs Dufour, président, Nepler, Marguet, Béranger, Planchon, Rencvier, Wiener, Duperron, Morel secrétaire.

L'ordre du jour est la proposition renvoyée par l'Académie aux Conseils de la faculté: Pourrait-il se fixer un prix pour la meilleure dissertation imprimée par un licencié ou bachelier de l'Académie de Lausanne dans les quatre années de la réception de son brevet?

Après discussion le Conseil décide d'appuyer en principe la proposition mais de renvoyer à l'Académie le renvoi de cette question à une époque plus favorable.

Séance du 9 Déc. 1861.

Présents: M. Dufour, président, M. M. Nepler, Duperron, Marguet, Prichoff, Planchon, Béranger, Rencvier et Morel sec.

Monsieur le Recteur transmet au Conseil de Faculté la demande de M. Aubin, étudiant en théologie de l'Académie de Genève, d'être admis comme étudiant régulier dans la faculté de théologie de Lausanne. Monsieur le Recteur demande un rapport au Conseil

sur la valeur des Certificats et Diplômes présentés par M^r Aubin. En voici
le nombre de 6. savoir:

1. Un certificat du Collège de Lausanne
2. Un certificat de Copie de Gymnase de Genève
3. Le diplôme de Bachelier en Lettres
4. Le diplôme de Bachelier en Sciences
5. Le diplôme de Maître en Arts. } de Genève.
6. Un certificat d'études de l'Académie de Genève.

Le Conseil, prenant en considération les Certificats très-favorables indiqués ci-dessus
et surtout le fait établi par la pièce n^o 6. que Monsieur Aubin a été étudiant régulier
dans la Faculté de Lettres et de Théologie de l'Académie de Genève, décide de proposer
à l'Académie d'appuyer la demande de M^r Aubin d'un préavis favorable auprès
du Conseil de l'Instruction Publique. (Art. III du Règlement de l'Académie)

Séance du 19 Dec. 1861

Présents: M. Dufour, président; Messieurs Gay, Bredhoff, Dupuis
Marquet, Renvier, Planchon, Béranger, Morel.

Ordre du jour. Demande de M^r Mörsli étudiant en théologie, ^{de l'Université de Bâle} d'être admis
comme étudiant régulier dans la faculté de théologie en application de l'article 110
du règlement de l'Académie. Le Conseil, jugeant les certificats présentés par M^r
Mörsli suffisants prévient d'une manière favorable. -

Séance du 15 Mai 1862

Présents M^r Dufour, président, Béranger, Hornung, Wiest, Marquet,
Morel.

Demande de M^r Wiest externe de la Faculté de Droit d'être admis dans cette
faculté comme étudiant régulier, ~~pour~~ à l'appui de cette demande il présente

certificats des collèges libre de Dôle et St. Michel à Trévoux; de plus
un certificat du collège d'Étival; ces certificats ne sont pas suffisants
sans ^{le conseil} et on doit de demander à Monsieur Nicod de les compléter s'il y a lieu.

Séance du 21 Juillet 1862.

Présents: MM. Dufour, prés. Béranger, Hornung, Wicour
Marguet, Gay, Planchon, Bischoff, Morel.

Monsieur le Recteur transmet au conseil de nouveaux
renseignements fournis par M. Nicod à l'appui de la demande
présentée dans la dernière séance. Les renseignements ne consistent
qu'en une liste d'auteurs dressée par M. Nicod lui-même.
Le conseil, considérant que M. Nicod ne présente pas de certificats
officiels établissant qu'il ait subi des examens équivalents à ceux
qui sont exigés des étudiants réguliers dans la faculté des lettres,
décide de lui conseiller de faire les examens de baccalauréat.

Année 1862 - 1863

Séance du 31 octobre

Présents: M. M. Dufour, président, Nessler, Bischoff,
Ramus, Renevier, Wiener, Beranger.

Le Conseil procède à la nomination d'un
président et d'un secrétaire. M. le prof. Gay
est nommé à la présidence au premier ~~tour~~ et à
la majorité des suffrages. M. Beranger est
désigné comme secrétaire au second ~~tour~~ par 5
voix sur sept.

M. le président compose les commissions chargées
d'examiner les cabinets de chimie, de physique
et d'astronomie comme suit:

| | |
|------------|--------------------------|
| Chimie: | M. M. Wiener et Renevier |
| Physique | " Beranger, Bischoff |
| Astronomie | Nessler, Ramus |

Séance du 14 Décembre 1862

Présents: M. M. Gay président - Wiener, Marguet,
Dufour, Renner, Berchoff, Pessler, Duperré,
Chavannes et Béranget.

M. le Président ^{communiqué} ~~présente~~ à la Faculté
une demande de M. Willibourg, étudiant
à Genève, lequel voudrait obtenir l'ad-
mission de subir les examens de licence dans
la Faculté de théologie. Il présente pour
appuyer sa demande: 1° un diplôme de
Bachelier en lettres délivré par la Faculté
de Genève 2° un certificat de capacité 3°
un certificat d'études. Plusieurs cas
analogues s'étant présentés, et la Faculté
ayant approuvé l'admission en exigeant
toutefois du candidat un examen d'allemand,
on décide de suivre la même marche
et d'exiger la même condition. M. le Président

fera un rapport à l'Académie dans ce sens.

Séance du 15 Mai 1863.

Présents: M^l Gay, président - Hively, Wiener,
Bischoff, ~~Kessler~~ Duperron, Lafour, Krenner,
Béranger.

M^l le prof. Kessler fait excuser son absence.

M^l le président communique une lettre de
recteur qui demande à la Faculté d'examiner
les papiers de M^l Wild, étudiant de la Faculté
de théologie de Genève. M^l Wild désire
être admis aux examens de licence dans la Faculté
de théologie, et il présente, pour appuyer sa
demande un certificat, de l'Université de Berne.
La Faculté estime que ce témoignage ne
constate pas d'une manière évidente que le
postulant ait subi des examens équivalents
à ceux qui sont exigés de nos étudiants de
la Faculté des Lettres et Sciences. Elle décide

en conséquence que des renseignements ultérieurs
seront demandés, et que M^r Wild sera invité à
fournir les programmes des cours qu'il a suivis
pendant les deux dernières années de ses études
à Berne.

Les programmes des cours pour l'année académique
1863 à 64 sont lus et adoptés.

Jeudi 5 juin

M. Gay président. MM. Wiener, Renner,
Bischof, Dufour, Kessler, Duperron, Beranger.

M. le prof. Hiseley fait excuser son absence -

La Faculté entend la lecture d'une lettre
de M^r Wild qui renouvelle sa demande, et
satisfait aux conditions exigées dans la
séance du 15 Mai en présentant les programmes
de l'Université de Berne. Après examen
des pièces, la Faculté estime que le

postulant a fait des études équivalentes à
celles qui composent notre programme. En
conséquence, elle fera à l'Académie la
proposition d'admettre M^r W. Bonome
étudiant régulier dans la Faculté de
Théologie.

Séance du 5 novembre 1863.

Présents. M^{rs} Gay pres^t, Dufour, Sidely, Wiener,
Duperron et Bénévier.

Proc. Verb. du 5^e Juin lu et adopté.

Élection du Bureau pour l'année 1863-64.

au scrutin secret. — Au 1^{er} Tour,

M^r Marguet est élu président; au 2^d Tour

M^r Bénévier est élu secrétaire.

Séance du 1^{er} décembre 1863.

Présents. M^{rs} Marguet pres^t, Wiener, Sidely,
Duperron, Bonome, Messler, Dufour, Bischoff, Hornung
et Bénévier.

Lecture et adoption du dernier Proc. Verb.

Fixation du Programme des Concours et et
de la liste des ouvrages ^{à étudier} pour les Baccalauréat
et Lettres.

Séance du 18 Janvier 1864

Voir ci-contre le Proc. Verb. rédigé par M. Roux.

Séance du 19 Avril 1864.

Présents M^l. Marguet prés., Dufour, Chavaumes,
Bischoff, Beranger, Duperrex, Nessler, Wiener,
Kornung, Ch^l Delaharpe, Jay, Hively et
Renevier secr^l —

Lecture et adoption des proc. Verb. des 1^{er} Decem-
bre 63 et 18 Janv. 64.

Discussion sur la demande de M^l Chavaumes
de donner 2 heures de plus de Zoologie ce
qui ferait par ce cours 5 h. par semaine.
M. Chavaumes déclare se contenter de 4 h.;
après une longue discussion le Conseil décide
par 6 voix contre 5 de présenter à l'Académie
un préavis favorable.

Examen et adoption du programme des
Cours pour 1864-65 à présenter à l'Académie.

Faculté des Lettres et des Sciences.

Séance du Lundi 18 Janvier 1864 sous la présidence de
M^r le Prof. Marquet Président.

Monsieur le Professeur Messler fait savoir son absence.
Lettre des élèves le Recteur de l'Académie chargeant M^r le Président de
convoquer la Faculté des Lettres et des Sciences afin d'examiner le Rapport
de la Commission au sujet de la demande de M^m

bacheliers en lettres, externes de la

Faculté de Droit. Les Messieurs demandent à l'Académie de permettre être
immatriculés dans la Faculté de Droit en qualité d'étudiants réguliers, en vertu
de leur Diplôme de Bachelier en Lettres.

Lecteur est fait du Rapport de la Commission conduisant à accorder aux
pétitionnaires les fins de leur demande.

Après une discussion à laquelle prennent part M^m les professeurs : Gay, Woinet
Dufour, Chavannes, Duperré, Hornung, Monsieur le Président fait
précéder à la votation sur deux propositions.

1^o Proposition de M^m Gay & Dufour : La Faculté, considérant que le
Rapport de la Commission conformément admet à tout l'équivalence des
examens du Baccalauriat en Lettres et des examens réguliers des 3 années
des Lettres et des Sciences, décide que cette erreur de fait sera relevée dans
le Rapport adressé à l'Académie.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

à M. et. le Recteur et subir des examens supplémentaires
dans

2^o. Proposition de M^o. le prof^r. Duperron. La Faculté, considérant 1^o. que
l'examen du Baccalaurat en Lettres n'est point équivalent aux examens
des 3 années de Lettres et Sciences. 2^o. que l'adoption des Conclusions du
Rapport amènerait de graves perturbations dans la Faculté des Lettres et des
Sciences - propose à l'Académie de renvoyer l'examen de la demande
de M^o. les internes de la Faculté de Droit à l'époque de sa révision
du Règlement.

Gr

Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une voix.

Membres présents : M^o. le Professeur : Marquet, Gay, Duperron,
Hornung, Duperron, Héner, Defour, Bischoff, Chauannes et
Ramus.

Pour le Secrétaire absent malade.

A. Ramus prof^r

Séance du 27 Octobre 1864.

Présents: M. Marguet, président, Chavaignes, Bischoff, Renévier, Wiener, Dufour, De Feltze, Péranger.
Le Conseil procédant au renouvellement de son bureau, M. Péranger est nommé président, M. Wiener secrétaire.
M. le président compose comme suit les commissions chargées d'examiner les cabinets de physique, d'astronomie et de chimie:
Physique et Astronomie: M. Chavaignes et Renévier
Chimie: M. Dufour et Gay.

Séance du 10 Novembre 1864

Présents: M. Péranger, président. M. Bischoff, Dufour, Duperron, Gay, Hivoly, Marguet, Parster, Wiener, Renévier.
On discute les propositions faites par les membres du Comité en vue du Programme des leçons de 1865.

Séance du 23 Novembre 1864.

Présents: M. Péranger, président, M. Bischoff, De Feltze, Dufournel, Duperron, Hivoly, Renévier, Wiener.
Sur l'invitation de M. le Recteur, on ~~discute~~ ^{discute} à quelles conditions M. J. Cérésote, qui après avoir passé quelque temps dans notre Faculté de Droit, et d'abord à commencé ses études de Théologie dans l'École de Théol. de Melise (libre), - pourra maintenant être admis en qualité d'élève régulier dans notre Fac. de Théologie. Le Conseil, tenant compte à la fois des circonstances particulières du postulant et des exigences générales que prescrit le Règlement, propose à l'Académie et au Recteur de M. J. Cérésote de subir des examens supplémentaires

sur les branches suivantes :

l'examen sur la Géologie, la Zoologie, ou la Chimie,
au choix du candidat,

l'examen sur la Trigonométrie ou l'Algèbre,
au choix du candidat.

l'examen, sur la littér. grecque, l'acte de la 1^{re} vot.

l'examen sur la littér. allemande, l'acte de la 1^{re} vot.

Séance du 4 Mai 1865.

Présents: M. Biranger, président, M. Bischoff, Dufour, Duperron,
Gay, Hisey, Margriet, Wiener.

On discute le programme à présenter à l'Académie pour les cours de l'année 1865-66. M. le président est chargé de demander quelques renseignements ultérieurs sur le programme des cours de philosophie, présenté par M. le prof. Raouf; les autres programmes sont adoptés tels qu'ils sont présentés par les professeurs.

Séance du 29 Juin 1865.

Présents: M. Biranger, président, M. Dufour, Gay, Hornung, Wiener.

Sur l'invitation de M. le Recteur, le Conseil s'occupe de la pétition de M. Dulon, relative à la 3^e note de la Fac. des Lett. et des Sciences. M. Dulon n'a pas réussi en 1863 dans les examens de la 1^{re} classe du Collège cantonal et par conséquent n'a pas entré à l'Académie qu'en qualité d'externe. Il y a cependant fait sous les examens de la 3^e note et se propose cette année de faire ceux de la 2^e. A supposer qu'il réussisse dans ces examens, il désire changer sa qualité d'externe en celle d'étudiant régulier, et demande à l'Académie de lui accorder après qu'il aura fait ~~les~~ encore les examens de la 1^{re} classe du Collège cantonal.

La demande de M. Dulon est tout-à-fait comprise à ce que prescrit le Statut de la Fac. sur l'inst. publ. et le Statut du Régul. de l'Académie. Le Conseil proposera par conséquent à l'Académie, d'admettre M. Dulon, en qualité d'étudiant

réguliers dans la 1^{re} volée de notre Faculté, lorsque 1^{er} il aura passé d'une manière satisfaisante les examens prochains de notre 2^e volée. 2nd il aura classé les élèves examens à faire sur les branches qui ont été enseignées dans la 1^{re} classe du collège cantonal en 1862-1863. Pour les derniers examens M. Dubon devra s'adresser à la Direction du collège cantonal.

1865 à 1866.

Séance du 8 novembre 1865.

Sont présents: Messrs. Béranger, président, Gay, Dufour
et Wiener secrétaire

Mrs Brischoff est nommé président, M. Dubon
secrétaire.

Séance du 23 avril 1866.

Les programmes des divers enseignements sont
arrêtés excepté ceux de littérature latine et de
philosophie qui sont différés jusqu'à la nomination
des professeurs respectifs.

Séance du 10 octobre 1866.

Mrs Dufour est nommé président et M. Wiener
secrétaire.

[Signature]

Séance du 26 septembre 1866.

Présents: Messrs. Brischoff, président, Dufour,
Marquet, Gay, Chavaux.

Lettre de Mrs Galley, Julia, par laquelle il expose qu'après
un an d'absence, il désire reprendre ses études, bien que son
congé de trois ans n'est pas été renouvelé. Il demande à
reprendre son titre de bachelier dans la prochaine
année. Cette demande sera transmise au recteur avec
un avis favorable. - Le conseil s'occupe ensuite de
l'abonnement des leçons pour l'année 1866-1867.

Séance du 10 octobre 1866.

Mrs Dufour est nommé président -

1866 à 1867.

Séance du 9 novembre 1866.

Présents : Mm. Duperré, président, Wiener, Bonnes

Ch. Secretan, Bésanger, Gay, Bischoff

Duperré, M. le professeur ^(Chauvannes) Fasaut assisté à ^{une séance de} ~~un~~ conseil
de santé, fait encore son absence.

M. Bonnes est nommé secrétaire - le conseil
est invoqué pour s'occuper des sujets de concours
pour l'année 1867. Les questions proposées par
Mm. les professeurs présents sont adoptées. Mm.
les professeurs Nessler, Chauvannes et Penevier n'ont
pas envoyé de sujets.

Les commissions chargées d'insp. par les cabinets
de physique, de chimie et d'astronomie sont :

Mm. Gay et Bésanger pour le cabinet de physique,
Mm. Duperré et Bésanger pour le cabinet d'astronomie,
Mm. Wiener et Duperré pour le cabinet de chimie.

Le conseil charge M. Wiener de ^{présenter} ~~présenter~~
avec Mm. Bonnes, Bésanger et Nessler la liste de
auteurs qui doivent être étudiés par les candidats
au baccalauréat pour l'année 1867.

Séance du 27 mars 1867

Présents : M. Dufour, Président; Ch. Secretan, Béranger, Nessler, Wiener, Duperré, Gay, Reneries, Marguet, Charannes, Ed. Secretan; Bonnet, absent.

M. Dufour, empêché, par des occupations d'une nature académique, d'assister à la séance, fait excuser son absence et prie ce Conseil de faculté de conserver son programme de l'année passée.

M. Duperré et Wiener expriment le désir que l'enseignement littéraire soit fortifié dans la Faculté des sciences et lettres, et proposent à cet effet une réduction des cours de chimie et d'astronomie.

M. Ch. Secretan propose que le cours de philosophie soit retranché à la 2^e volée des Lettres, qu'il soit donné à chacune des deux volées supérieures un cours de 2 heures, portant sur l'introduction à la philosophie, et aux facultés de droit et de théologie un cours d'histoire de la philosophie en 3 heures.

M. Ed. Secretan désire que le cours de philosophie du droit (soit d'économie politique) en 2 heures soit maintenu dans la 1^{re} volée.

Les programmes de littératures latine, grecque, allemande et française, d'histoire, de mathématiques (sans changement pour M^r Gay), de philosophie, de physique, de zoologie (sans changement), de géologie, de botanique (sans changement) sont

adoptés. Quant à la chimie, la Faculté réduit les heures de leçons à trois.

Séance du 10 juin 1867

Présents : M^l. Infous, Président; Ch. Secrétan; Wiener; Séranger; Ed. Secrétan; Marquet; Bischoff; Superrea; Wiener; Bonnet, secrét.

M. Nessler fait excuser son absence.

M. Ch. Secrétan propose le programme suivant pour l'enseignement de la philosophie: un cours de 1/2 heures à la seconde volée (propédeutique) et un cours de 3 heures à la première volée (histoire de la philosophie).

Cette proposition est adoptée

Séance du 21 juin 1867

Présents : M^l. Infous, Président; Superrea; Nessler; Séranger; Wiener; Renévies; Ch. Secrétan; Bischoff; Ed. Secrétan; Bonnet, secrét.

M^l. le Président donne lecture d'une lettre du Département, portant que le Conseil d'Etat approuve le programme des cours qui seront donnés en 1867/68, à l'exception de celui de philosophie, dans lequel le Conseil d'Etat désire voir figurer un cours de psychologie et de logique; ou tout au moins de logique, pour la 3^{me} volée.

M^l. Charles Secrétan, propose, en conséquence,

le programme suivant pour l'enseignement de la philosophie : un cours de logique formelle, en 3 heures, pour la 3^e volée; un cours de psychologie et introduction à la philosophie, en 3 heures, pour la 2^e volée, et un cours d'histoire de la philosophie, en 3 heures, pour la 1^{re} volée.

Après la discussion de ce programme, et la présentation de plusieurs autres propositions, M. Ch. Secrétan modifie la sienne de la manière suivante : le programme indiqué sera présenté au Département comme étant celui que l'Académie, dans les circonstances données regarde comme le plus recommandable; mais il sera ajouté que, si le Conseil d'Etat trouve ^{insuffisant} le cours de logique d'une heure pour la 3^{me} volée, l'Académie portera ^{à deux} le nombre d'heures affectées à ce cours, ce qui obligerait à retrancher une heure à l'enseignement de la littérature latine dans cette même volée.

La proposition ainsi modifiée est adoptée.

Séance du 30 août 1867

Présents : M. Dufour, Président; Nessler, Wiener, Duperron, Bischoff, Gay, Margut, Chavannes, Bonnet.

Ordre du jour : Fixation du Tableau des leçons pour l'hiver 1867/68 et élection du Président et du Secrétaire ^{pour l'année 1867/68}.

M. Nessler, s'appuyant sur différentes considérations, demandant que ses leçons soient transportées, pour

autant que faire se pourra, de l'après midi
au matin.

Différentes propositions relatives à l'arrange-
ment du Tableau sont entendues et adoptées.
Le Tableau ~~dans son ensemble~~ est préparé, sauf
pour les leçons des professeurs absents.

Sont élus Président de la Faculté pour l'année
1867/68 M^r Charles Secretan, et Secrétaire, M^r
Béranger.

Séance du 4 octobre 1867

Présents : M^ll. Dufour, Président, Duperré,
Béranger, Wiener, Bischoff.

M. le Président - porte à la connaissance de la
Faculté la demande ^{faite} par M^r Gamboni
d'être admis dans la Faculté de Droit. M^r
Gamboni fonde cette demande sur des diplômes
conférés par le Collège S^t Michel et le Lycée
de Tribourg. M^r le Président invite ^{les membres}
de la Faculté à examiner ces diplômes. M^r Duperré
^{qui sont trouvés suffisants quant aux lettres}
propose ensuite que M^r Gamboni soit appelé
à subir un examen sur ~~les~~ ^{un} ~~travaux~~ ^{partie}
des sciences naturelles telle qu'elle est exigé
pour ~~l'examen~~ le baccalauréat ^{es-lettres}. Cette pro-
position est adoptée.

Jour 7 novembre 1867.

Présents: M. Ch. Serret, président, Messrs
Sulzer, Borchhoff, Bonnet etc.

L'ordre du jour appelle la nomination
des commissions pour l'examen des cabinets
et collections. Sont désignés pour le cabinet
de physique et d'astronomie M. Borchhoff et
M. Herglotz; pour le cabinet de chimie, M. Gay
et Wiener.

Les sujets de concours sont proposés et
adoptés.

A la suite d'une communication de M. Gay, ^{et l'état de santé}
sur le petit nombre des auditeurs annoncés, ^{de M. Gay.}

Le conseil décide ce propos à l'Académie
de supprimer pour cette année le cours de
calcul différentiel jusqu'aux examens de Pâques.

M^r Wiener.

Séance du 8 janvier 1868.

Présents: Mill. Ch. Secretan, Ed. Secretan,
Wiener, Kessler, Bonnet, Jaffour, Gay,
Marquet, Beranger.

M^r Auguste Richard de Genève.
demande l'admission dans la Faculté
de droit en qualité d'étudiant régulier.
Il présente pour appuyer sa
requête un diplôme de Bachelier en
Lettres délivré par la Faculté de
Besançon. Le Conseil décide de
donner à l'Académie un avis favorable.

Séance du 19 Février 1868

Présents: MM. Ch. Secretan, Gay, Wiener,
Bonnet, Marquet, Bischoff, Dabreck,
Béranger, Menevier.

Lecture est faite par M^r le Président
du Conseil d'une lettre de M^r le Recteur
qui demande au Conseil de Faculté de
s'occuper de la question de l'opportunité
qu'il y aurait à revoir le programme
du baccalauréat.

Après discussion le Conseil décide
de répondre à la question qui lui est
posée que son avis est d'ajourner toute
discussion jusqu'à la réunion de la sci.

Séance du 19 mai -

M. Duperron président - M. Wiener, Bonnet,
Gay, Marguet, Dufour, Bivanger, Hessler -

Le programme des cours pour l'année
1868-1869 est arrêté, et sera présenté
à l'Académie.

Séance du 29 juin -

M. Ch. Secretan, président, Wiener, Bonnet,
Hessler, Marguet, Duperron, Gay -

Le conseil s'occupe des absences de l'année
et, après avoir pris connaissance des listes, il
décide de proposer à l'Académie l'exclusion ^{des examens}
pour les étudiants Bauwerd et Better.

Il sera de plus présenté à l'Académie pour être soumis à la sanction du Département un projet contenant les mesures disciplinaires suivantes : Le rôle sera lu aussi dans les deux ~~soirées~~ ^{séances} supérieures de la Faculté et les absences seront constatées. Les étudiants seront astreints à remettre au moment voulu les devoirs écrits qui pourront leur être donnés. Les externes qui se proposent de subir les examens, seront soumis aux mêmes obligations que les réguliers.

Séance du 12 octobre.

Nomination du Président et du secrétaire de la Faculté. Monsieur Marguet est nommé président au premier tour. M. ^{M. de} Pennevier est désigné comme secrétaire.

Séance du 18 Novembre 1868

Présidence de M. J. Marguet

Présents: M. J. Marguet, Ch^e Secrétaire, Dufour, Wiener,
Bischoff, Bonnet, Brocher, Milleumier fils, Béranger,
et Renouvier.

Après lecture du Procès Verbal, on adopte les
Sujets de concours pour 1869; puis on nomme
les commissions pour la vérification

1^o du Laboratoire de Chimie

M. Dufour et Renouvier

2^o des Cabinets de Physique et Astronomie

M. Bischoff et Gay.

Séance du 13 Avril 1869

Présidence de M. J. Marguet

Présents: M. J. Marguet, Duperré, Gay, Brocher, Bonnet,
2^o Dufour, Béranger, Wiener et Renouvier. - M. le
prof Milleumier fils fait excuser son absence.

Le Procès Verbal de la séance du 18 novembre 1868 est
lu et adopté.

On examine la demande présentée par M. Turturano
d'être admis à titre d'étudiant régulier dans la faculté de
Droit - Le programme des Lycées de la Roumanie étant
jugé suffisant, et le candidat ayant fourni l'attestation
qu'il y a ~~été~~ fait des études complètes, partie dans le
Lycée de Potoscham, puis dans le Lycée clerical de Jassy, le
Conseil de faculté présentera à l'Académie un avis
favorable